



Conditions de participation des personnes en situation de handicap à des sessions de formation organisées par la Chambre d'agriculture du Vaucluse

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, la Chambre d'Agriculture du Vaucluse soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

A ce titre, elle s'engage à :

- Accueillir en formation les personnes en situation de handicap et de difficultés d'apprentissage, sans discrimination ;
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour permettre de valider leur parcours

Comment ?

- Par le développement de l'accessibilité pédagogique de ses formations ;
- En développant la capacité de ses équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire ;
- En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble de ses locaux (administration / lieux de formation)
- En réorientant les personnes handicapées si la teneur de la formation présente une incompatibilité avec la nature de leur handicap.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation d'une formation de la Chambre d'agriculture du Vaucluse ?

Votre contact : Daniel COLLADO – Référent Handicap – **04 90 23 65 31** : daniel.collado@vaucluse.chambagri.fr

Contacts utiles :

- **MDPH 84** (Maison Départementale des Personnes handicapées du Vaucluse) : structure d'accompagnement des handicapés, sous l'égide du Conseil Départemental, référente pour le conseil, l'accompagnement et la délivrance de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
22 Bd Saint-Michel, 84000 Avignon - **0800 80 05 79** : [Site internet](#)
- **Cap Emploi 84** : pour les demandeurs en recherche d'emploi
72 Rte de Montfavet, 84000 Avignon - **04 90 13 99 99** : [Site Internet](#)
- **RHF** (La Ressource Handicap Formation) : accompagne les OF et CFA dans la mise en œuvre de formations professionnelles accessibles aux personnes en situation de handicap
Contact : Mme Hélène PATRY HEINTZ & Mme Aline DA DALTO : 04.42.93.15.50
Mail : rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr - [Site internet](#)
- **FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) : acteur essentiel de la politique handicap dans la Fonction publique – [Site internet](#)
Contact : Thierry ALLEMAND - Directeur territorial au Handicap Provence Alpes Côte d'Azur et Corse
19, place Jules Guesde – CS 42119 - 13221 Marseille Cedex 01 - thierry.allemand@caissedesdepots.fr
- **Agefiph** (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes handicapées) : favorise l'insertion, le maintien et l'évolution professionnelle des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.
Délégation Régionale Provence-Côte d'Azur et Corse : Arterparc de Bachasson bâtiment B1 rue de la Carrière de Bachasson - 13590 MEYREUIL - **0800 11 10 09** - [Site internet](#)



Prise en compte du Handicap et des difficultés d'apprentissage (formation) – La chambre d'agriculture de Vaucluse s'engage